

## Concile de l'Amérique latine



Le concile de l'Amérique latine a été inauguré à Rome, en la fête de la Très Sainte-Trinité.

Toutes les provinces ecclésiastiques de l'Amérique méridionale et centrale, ainsi que du Mexique, c'est-à-dire des Etats désignés sous le nom collectif d'Amérique latine, y sont représentés par environ cinquante archevêques et évêques nantis des pleins pouvoirs de leurs vénérés collègues qui, ne pouvant quitter tous à la fois leurs diocèses, ont donné d'avance leur adhésion aux décisions conciliaires. Tous, d'ailleurs, ont pris part aux réunions préparatoires tenues à cet effet, depuis un an, dans les divers Etats de l'Amérique latine et au cours desquelles a été élaboré un programme contenant pas moins d'un millier d'articles sur les plus graves questions dogmatiques, morales, disciplinaires et liturgiques. C'est assez dire la haute importance de l'assemblée qui va avoir lieu sous le nom de Concile plénier latin-américain.

Elle sera présidée, au nom du Souverain-Pontife, par l'Em. cardinal préfet de la Sacrée Congrégation du Concile. Les séances auront lieu dans la grande et belle chapelle du collège Pie-Latin-Américain.

## Bibliographie

GUIDE DU CONCILIATEUR, par P.-M. SAUVALLE. — Montréal — C. Théroet, éditeur — 11 et 13 rue Saint-Jacques — Prix 60c. — En vente chez tous les libraires.

Petit manuel de 104 pages, relié en toile, traitant de la *Loi de conciliation*, introduite dans nos Statuts par la législature de la Province de Québec, le 10 mars dernier.

Voici comment le livre de M. Sauvalle est apprécié par l'auteur même de cette nouvelle loi, M. J.-A. Chicoyne, député du comté de Wolfe :

réal tombe  
ion en est  
rale, messe  
ite fête de  
lant lequel  
ergé diocé-